UQÀM | Département de philosophie
FACULTÉ DES SCIENCES HUMAINES
Université du Québec à Montréal

Automne 2021
Ven. 14h à 17h

Local A-2780

# PHI4311 – ÉTHIQUE ET PHILOSOPHIE POLITIQUE

## Plan de cours

### RESPONSABLE DU COURS


| | |
|---|---|
| Nom | Frédéric Côté-Boudreau (il/lui) |
| Bureau | W-5285 |
| Téléphone | n/d |
| Disponibilités | sur rendez-vous ; proposez trois plages horaires |
| Courriel | (à déterminer) |


### DESCRIPTION DU COURS

Les objectifs du cours sont d'initier les étudiants à la compréhension des problématiques reliées à l'éthique sociale et à la philosophie politique par le biais des principaux courants, auteurs, doctrines, problèmes ou concepts qui les articulent. Relations entre les domaines respectifs de l'éthique sociale, de l'éthique individuelle, et de la philosophie politique. Ce qui peut être traité par le biais soit de: développements historiques par grandes tendances ou par auteurs représentatifs (théories, méthodes), soit par développements systématiques par concepts (légitimité, souveraineté, autorité, droit, responsabilité, liberté, équité, justice...) et par problèmes (nature et légitimité du pouvoir, acceptabilité et justification des normes, autonomie, utilité, bonheur...). Concentration sur deux ou trois figures de cas actuels et problématiques.

### OBJECTIFS DU COURS

#### Objectifs généraux

De façon générale, ce cours d'éthique et de philosophie politique :

1. est consacré à la problématique de l'inclusion démocratique de différents groupes sociaux marginalisés ;
2. propose une initiation aux théories du contrat social et au libéralisme, théories cherchant à délimiter les droits individuels tout en soutenant une coopération sociale équitable ;

3. propose un parcours d'approches alternatives critiques et de leurs considérations spécifiques, notamment le cosmopolitisme, des théories féministes, des théories antiracistes et décoloniales, le modèle social du handicap et la question de l'interdépendance, la citoyenneté animale et la question de l'oppression des animaux domestiqués, l'exclusion politique des mineurs et la question de la désobéissance civile ;
4. permet de développer chez l'étudiant·e des capacités d'analyse et de synthèse, des compétences à défendre une position réfléchie sur des enjeux politiques actuels ainsi que des aptitudes à communiquer oralement et par écrit.

**Objectifs spécifiques**

De façon plus spécifique, à la fin du cours, l'étudiant·e sera capable de :
- cerner la problématique de l'inclusion démocratique et des contrats de domination ;
- définir quelques-unes des théories contemporaines majeures qui traversent les débats actuels en philosophie politique ;
- apprécier les raisons d'être de ces théories, de comprendre leurs spécificités ainsi que certaines de leurs limites et des objections qui leur sont formulées ;
- reconstruire de manière charitable les thèses étudiées et les principaux arguments qui les supportent ;
- développer une perspective critique, honnête, claire, réfléchie et informée sur au moins deux de ces débats sur l'inclusion démocratique ;
- remettre en question ses propres présupposés moraux et politiques, échanger avec des personnes adhérant à des points de vue politiques opposés, apprécier les nuances de certaines questions politiques délicates et se préoccuper des revendications provenant de groupes sociaux se sentant marginalisés.

## CONTENU DU COURS

Le problème que nous aborderons dans ce cours peut se résumer à : qui signe le contrat social ?

La seconde moitié du XXe siècle a connu une renaissance des approches **contractualistes** en philosophie politique, en grande partie grâce à la contribution majeure de John Rawls et de sa *Théorie de la justice* (1971). Le contractualisme réussit à répondre à un grand nombre de problèmes politiques, comme la légitimité du pouvoir, la justification du devoir d'obéissance aux lois, la détermination de ces lois et des règles du vivre-ensemble, le support à la coopération sociale et l'élaboration des principes de répartition des bénéfices de cette coopération. Elle dicte aussi, cela va de soi, *qui* peut légitimement (1) faire partie de la société et (2) bénéficier de ses avantages et de ses ressources.

En d'autres mots, les théories du contrat social proposent une définition, explicite ou implicite, de qui est membre de la Cité, c'est-à-dire citoyen·ne. Or, la citoyenneté est autant un processus d'inclusion que d'exclusion, et les principes et raisonnements sous-tendant la définition des « contractant·es » sont de plus en plus remis en question par une grande diversité d'approches, des critiques évoquant à la fois des soucis communs (le modèle traditionnel étant jugé trop exclusif, pour ne pas dire basé

sur l'oppression bénéficiant à un groupe privilégié) et des demandes distinctes (comment corriger ces angles morts et développer un modèle de société plus inclusif, qui prendre en considération, etc.).

Ces critiques des théories du contrat social nous permettront ainsi de faire un survol d'un large éventail de familles et positions théoriques et de soulever certaines des questions les plus pressantes de notre époque, à savoir :

- le **cosmopolitisme** et la question de l'immigration et des frontières ;
- les **perspectives féministes et queers du politique**, la distinction public-privé et le régime hétérosexuel ;
- la **critique antiraciste et décoloniale** et le débat entre la théorie idéale et la théorie non idéale ;
- le **modèle social du handicap** et le fondement capacitiste de la démocratie ;
- la **citoyenneté animale** et la question de l'oppression des animaux domestiqués ;
- le **statut de mineur** et l'exclusion des enfants de la politique.

Nous terminerons par une discussion sur la **désobéissance civile**, et ce, en nous demandant comment une théorie politique définissant ce qui est juste et quelles sont les procédures pour déterminer les lois peut accueillir le désaccord, la dissidence et la contestation de ces mêmes procédures et définitions du juste.

## FORMULE PÉDAGOGIQUE ET NATURE POLÉMIQUE DES THÉMATIQUES

À quelques exceptions près, les séances se dérouleront à moitié sous forme d'exposés magistraux accompagnés de diapositives, à moitié sous forme de discussions (incluant la présentation orale des équipes). La participation de la classe est donc essentielle au bon déroulement du cours. Il est attendu que les lectures soient bien réalisées avant que les thèmes soient abordés en classe.

Les discussions en classe pourraient prendre la forme d'ateliers sur des problématiques précises ou des études de cas (toute la classe ensemble ou bien en petits groupes) ou de questions ouvertes sur les lectures.

Étant donné que nous aborderons une multitude de sujets politiques souvent polémiques et sensibles, il est attendu que chacun contribue à préserver un climat d'apprentissage respectueux et bienveillant où tous les points de vue sont bienvenus, dans un esprit d'ouverture et d'inclusion. Certaines questions et certaines idées sont susceptibles de heurter nos convictions personnelles, quelles qu'en soient la nature et la source, et de provoquer de l'inconfort, des malaises, et peut-être même de la détresse. Ces réactions n'ont, bien sûr, rien de mal en soi et peuvent être partagées à la classe et au professeur dans le but d'avoir des échanges constructifs et bienveillants, et non dans une optique de censure et de dévalorisation d'autrui. Les étudiant·es qui demeurent inscrit·es au cours sont présumé·es adhérer à cette entente en toute connaissance de cause. De plus, les discussions en classe servent aussi de plateformes pour développer nos compétences et vertus philosophiques, dont l'esprit critique (y compris envers nos propres préconceptions), la capacité de charité interprétative et l'humilité intellectuelle.

## MODALITÉS D'ÉVALUATION

| Outils d'évaluation | Pondération | Échéance |
|---|---|---|
| Exposé oral en équipe | 20 % | selon le thème choisi |
| Commentaire critique : première version | 30 % | 22 octobre 2021 |
| Commentaire critique : version finale | 30 % | 10 décembre 2021 |
| Examen théorique | 20 % | 17 décembre 2021 |

L'exposé oral en équipe (20 %)

Les exposés oraux serviront à complémenter la présentation des thématiques étudiées, c'est-à-dire à élargir notre compréhension des enjeux (puisque lire un seul texte par thème ne saurait suffire) et stimuler les discussions en classe. Ces exposés en équipe auront lieu les semaines 4 à 6 ainsi que 8 à 11. Les équipes auront pour tâche de présenter l'une des lectures complémentaires et de fournir de la réflexion pour la deuxième partie des séances, où l'on tentera de mieux saisir les avantages et difficultés des théories, explorer la complexité de ces problèmes et développer nos idées sur ces enjeux.

Les équipes peuvent être composées de quatre (4) personnes. Lorsque chaque semaine aura été comblée par un nombre satisfaisant de participant·es, il sera possible de faire place à une deuxième équipe pour la même thématique, lors de la même séance. Si le temps manque en classe, certaines présentations auront lieu avec le professeur seulement, sur rendez-vous.

Les personnes éprouvant des difficultés sérieuses à présenter devant un groupe peuvent aussi demander de faire leur présentation devant le professeur seulement, en dehors des heures de cours. La classe étant toutefois un laboratoire d'apprentissage se voulant un espace sécuritaire, nous veillerons à ce que tout le monde se sente le plus possible à l'aise à donner une présentation orale, et ce, même si ce n'est pas sa tasse de thé.

Lors des exposés, l'équipe devra :

1. situer le texte choisi : quelle est la problématique en question, pourquoi a-t-on besoin d'aborder cette question, quelle est la contribution souhaitée du texte, etc.
2. présenter au moins une thèse importante défendue par l'auteur ou l'autrice et quels sont les arguments majeurs qui l'appuient.
3. développer un avis critique (comme équipe ou individuellement) au sujet de la thèse ou des arguments et exprimer, arguments à l'appui, si cela répond bien ou non au problème posé.
4. proposer une ou deux questions à explorer lors de l'atelier en classe, ou encore une étude de cas ou mise en situation permettant d'évaluer les mérites et les limites des approches que nous étudions.

Les diapositives sont recommandées (mais non strictement obligatoires) pour ces présentations et l'équipe est invitée à rendre ce matériel disponible au reste de la classe.

Les équipes doivent **confirmer leur choix de texte <u>au moins</u> deux semaines avant leur présentation** et il est conseillé de planifier une **rencontre préparatoire** avec le professeur environ une semaine avant la présentation. Une pénalité de retard pour la confirmation du texte pourrait être appliquée. L'équipe devra également rapporter au professeur quelle est la répartition du travail au sein de l'équipe.

À PRENDRE EN CONSIDÉRATION : l'anglais étant la *lingua franca* du monde académique contemporain, une très grande proportion des débats sur ces thématiques est publiée dans cette langue. Il est donc encouragé de s'initier à lire des textes universitaires en anglais. Cela dit, dans le souci de ne pas pénaliser certaines personnes, tous les textes obligatoires sont en français. Si vous estimez éprouver une grande difficulté à comprendre un texte universitaire en anglais, il est fortement recommandé de former des équipes où au moins plusieurs membres peuvent bien lire l'anglais et de diviser le travail en conséquence, et ce, de manière la plus raisonnable possible pour tout le monde. Cela permettra au moins à votre équipe de consulter des textes beaucoup plus variés.

<u>Le commentaire critique (30 % + 30 %)</u>

Cette évaluation se décline en deux temps : une première version à remettre le 22 octobre et une version finale à remettre à la fin de la session, le 10 décembre. Elle offre l'occasion de rédiger un article sur l'une des thématiques étudiées, de recevoir des commentaires sur son travail et d'améliorer ce dernier le plus sérieusement possible.

Le commentaire critique est d'une longueur d'environ 1400 mots et doit porter sur l'une des lectures **obligatoires** des semaines 4 à 6 ou 8 à 11 (mais un **autre sujet** que votre exposé oral). Il se compose de deux parties :

- une partie descriptive : vous présentez le problème que l'auteur ou l'autrice cherche à résoudre et quelle est sa thèse, vous reconstruisez ses principaux arguments et vous fournissez les définitions des concepts importants et autres éléments essentiels à la bonne compréhension du texte ;
- une partie critique : vous devez commenter le texte de manière critique, c'est-à-dire souligner les points faibles ou les limites de la thèse, défendre la thèse par rapport à des objections (connues ou prévisibles et sérieuses), la compléter si vous jugez qu'elle a des angles morts ou que certains arguments ne sont pas convaincants, ou bien montrer en quoi d'autres thèses sont plus convaincantes pour répondre au même problème. En d'autres mots, vous devez développer un argument philosophique, c'est-à-dire **fournir des arguments pour soutenir ce que vous pensez** et non pas seulement exprimer ce que vous pensez. À noter qu'il n'est pas du tout nécessaire d'être en désaccord avec l'article, tant que vous analysiez l'article de manière philosophique.
    - Il est également possible de faire une « étude de cas » dans cette partie : trouvez une situation réelle et tentez de voir comment l'approche défendue par l'auteur ou l'autrice réussit à rendre compte du problème, voir à solutionner celui-ci. Développez ensuite en expliquant si cela est convaincant ou non.

Votre travail critique doit inclure un minimum de deux (2) références secondaires, et qui ne font pas partie des lectures complémentaires. Ces références vous seront très utiles pour la partie critique de votre texte : vous n'avez pas besoin de réinventer la roue, car vous pouvez vous inspirer des travaux

d'autres pour développer votre commentaire et appuyer vos idées. Bien entendu, il est essentiel d'inclure toute référence (dans le texte et dans la bibliographie).

**Liste des thèmes**

Voir le calendrier ci-bas pour les dates d'exposés oraux et les lectures marquées d'un astérisque (*) pour les propositions de textes à présenter. S'il est impossible pour vous de participer à une équipe portant sur un texte en anglais, veuillez communiquer avec le professeur.

- Le cosmopolitisme et les frontières
- Le contrat sexuel, le régime hétérosexuel
- Le contrat racial, le colonialisme
- Le modèle social du handicap, le capacitisme en philosophie politique
- La citoyenneté animale, le contrat de domestication
- La démocratie chez les mineurs, le droit au travail des mineurs
- La désobéissance civile, le droit à la révolte et à l'émeute

NOTE : LE THÈME DE VOTRE EXPOSÉ ORAL DOIT ÊTRE DIFFÉRENT DE VOTRE THÈME DU COMMENTAIRE CRITIQUE.

L'examen théorique (20 %)

Cette évaluation portera sur toute la matière étudiée au cours de la session et sera réalisée en ligne ou en classe. Vous recevrez les questions quelques jours en avance. Ce sera « sans surprise » : elle consistera à définir des concepts importants que nous avons utilisés – autant en classe que dans les lectures – et à parler de certains problèmes étudiés.

Pour cette raison, il est très recommandé d'assister à toutes les séances, de prendre des notes efficaces à chaque cours (et lors des exposés oraux) et de faire toutes les lectures obligatoires. Si vous devez manquer une séance, il est de votre responsabilité d'emprunter les notes d'une personne volontaire. Il est également recommandé de constituer de petits groupes d'études pour s'assurer que la matière soit bien comprise.

**Présentation matérielle**

Les règles de présentation à utiliser sont celles du Département de philosophie, décrites dans le *Guide de présentation des travaux de premier cycle en philosophie* (octobre 2010), disponible en ligne. Toutefois, une certaine souplesse peut s'appliquer si la présentation du travail répond à la rigueur, la cohérence et la clarté.

**Critères de correction**

L'exposé oral et les commentaires critiques seront évalués sur la base des critères de clarté, de précision, de cohérence, d'organisation des idées et de concision, de qualité de la synthèse, de pertinence et de force des arguments. À noter qu'aucun critère ne porte sur le *contenu* des idées, mais seulement la *qualité* du travail. Une partie des points de l'exposé oral est réservée pour le choix de la question de discussion (ou de l'atelier) : sa pertinence et son efficacité à générer une discussion.

La version finale du commentaire critique sera aussi évaluée quant à son amélioration relative avec la première version du travail (remis le 22 octobre). Il est donc attendu que les étudiant·es lisent attentivement les commentaires qui leur seront faits sur la première version et intègrent ces recommandations autant que possible. La note donnée à la première version pourrait ainsi être diminuée si les améliorations sont jugées insuffisantes ou insatisfaisantes.

L'examen théorique sera évalué sur la base de compréhension des éléments étudiés au cours de la session et de la clarté des réponses.

Des instructions plus détaillées sur chacune des évaluations pourraient être fournies en cours de session.

Une pénalité de retard de 5 % par jour peut s'appliquer. Les travaux remis en retard ne seront acceptés sans pénalité que si le retard est justifié ou en cas d'entente préalable avec le professeur, par exemple en ce qui concerne de sérieux conflits d'organisation du temps pour une évaluation ou faisant face à une circonstance exceptionnelle.

**Barème de notation Philosophie**

| Notation littérale | Notation chiffrée | Notation en % | Évaluation de l'apprentissage |
|---|---|---|---|
| A+ | 4.3 | 90 - 100 | Excellent |
| A | 4.0 | 85 - 89 | |
| A- | 3.7 | 80 - 84 | |
| B+ | 3.3 | 77 - 79 | Très bien |
| B | 3.0 | 73 - 76 | |
| B- | 2.7 | 70 - 72 | |
| C+ | 2.3 | 65 - 69 | Bien |
| C | 2.0 | 60 - 64 | |
| C- | 1.7 | 57 - 59 | |
| D+ | 1.3 | 54 - 56 | Passable |
| D | 1.0 | 50 - 53 | |
| E | 0.0 | moins de 50 | Échec |

## MATÉRIEL REQUIS

Les lectures obligatoires comme les lectures complémentaires seront fournies de façon électronique via la plateforme Moodle, autant que possible via des liens vers la bibliothèque de l'UQAM.

Aucun achat n'est requis pour suivre ce cours. Les personnes préférant lire les textes en format papier peuvent à leur discrétion les imprimer à leur frais ou encore acheter les recueils et livres dont ils sont tirés.

## CALENDRIER DÉTAILLÉ DU COURS

À noter : les lectures complémentaires marquées par un astérisque (*) sont proposées pour les exposés oraux.

| Cours | Contenu et lectures |
|---|---|
| Semaine 1<br>10 septembre | **Introduction(s), éthique et philosophie politique**<br><br>Aucune lecture obligatoire.<br><br>Lecture complémentaire :<br>Jonathan Wolff. *An Introduction to Political Philosophy*. 3e éd. Oxford University Press, 2016. |
| *14 septembre : date limite pour annuler un cours sans facturation ou pour s'inscrire à un cours.* | |
| Semaine 2<br>17 septembre | **Les théories du contrat social et John Rawls**<br><br>Lectures obligatoires :<br>John Rawls. *Théorie de la justice*, trad. par Catherine Audard, Points, 2009.<br>1. Le rôle de la justice: 29-33<br>2. L'objet de la justice : 33-34<br>3. L'idée principale de la théorie de la justice: 37-41<br>69. Le concept de société bien ordonnée : 495-498<br><br>Lectures complémentaires :<br>Will Kymlicka. « The Social Contract Tradition ». Dans *A Companion to Ethics*, édité par Peter Singer, 186-196. Basil Blackwell, 1991.<br><br>Jean-Fabien Spitz. « Contractualisme et anticontractualisme : les enjeux d'un débat contemporain ». *Les Études philosophiques* n° 79, no 4 (2006): 475-500. |
| Semaine 3<br>24 septembre | **John Rawls et le voile d'ignorance**<br><br>Lectures obligatoires :<br>John Rawls. *Théorie de la justice*, trad. par Catherine Audard, Points, 2009.<br>24. Le voile d'ignorance : 168-174<br>11. Les deux principes de la justice : 91-94 (et 341)<br>14. La juste égalité des chances et la justice procédurale pure : 115-119<br>17. La tendance à l'égalité : 131-135<br>26. Le raisonnement conduisant aux deux principes de justice : 181-187<br><br>Lectures complémentaires :<br>Michael J. Sandel. « Une défense de l'égalité. John Rawls. » Dans *Justice*, 207-243. Albin Michel, 2016. |

| | |
|---|---|
| | Will Kymlicka. « L'égalité libérale. Le projet de Rawls. ». Dans *Les théories de la justice*, 61-90. La Découverte, 1990. |
| Semaine 4<br>1 octobre | **Le cosmopolitisme et les frontières**<br><br>Lecture obligatoire :<br>Joseph H. Carens. « Étrangers et citoyens : un plaidoyer en faveur de l'ouverture des frontières ». *Raisons politiques* n° 26, nº 2 (2007): 11-39.<br><br>Lectures complémentaires :<br>*Michel Seymour. « Peuples et territoires ». *Philosophiques* 39, nº 2 (2012): 353-365.<br><br>*Will Kymlicka. « Territorial Boundaries: A Liberal Egalitarian Perspective ». Dans *Boundaries and Justice: Diverse Ethical Perspectives*, édité par David Miller et Sohail Hashmi, 249-275. Princeton University Press, 2001. |
| Semaine 5<br>8 octobre | **Le contrat (hétéro)sexuel**<br><br>Lecture obligatoire :<br>Carole Pateman. « Le contrat social entre frères ». Dans *Repenser le politique. L'apport du féminisme*, édité par Françoise Collin et Pénélope Deutscher, 19-52. Éditions Campagne Première, 2004.<br><br>Lectures complémentaires :<br>*Monique Wittig. « À propos du contrat social ». Dans *La pensée straight.* Éditions Amsterdam, 2018, 78–87.<br><br>*Iris Marion Young. « Five Faces of Oppression ». Dans *Justice and the Politics of Difference*, 39-65. Princeton: Princeton University Press, 1990.<br><br>Susan Moller Okin. « Le genre, le public et le privé ». Dans *Genre et politique. Débats et perspectives*, édité par Thanh-Huyen Ballmer-Cao, Véronique Mottier, et Lea Sgier, 345-390. Gallimard, 2000. |
| Semaine 6<br>15 octobre | **Le contrat racial et colonial**<br><br>Lecture recommandée (mais non strictement obligatoire) :<br>Charles Mills. « Overview ». Dans *The Racial Contract*, 9-40. Cornell University Press, 1997.<br><br>Lectures complémentaires :<br>Charles Mills. *Black Rights / White Wrongs. The Critique of Racial Liberalism.* Oxford University Press, 2017.<br>« Chapter 8 : Rawls on Race/Race in Rawls », 139-160, excepté les sections "Collected Papers" et "The Law of Peoples". |

| | |
|---|---|
| | *James Tully. « Rediscovering America: The Two Treatises and Aboriginal Rights ». Dans *An Approach to Political Philosophy: Locke in Contexts*, 137-176. Cambridge University Press, 1993.<br><br>*Ces deux textes :<br>Eve Tuck et K. Wayne Yang. « Decolonization Is Not a Metaphor ». *Decolonization: Indigeneity, Education & Society* 1, nº 1 (2012).<br><br>Gerald Taiaiake Alfred. « Colonialism and State Dependency ». *Journal de la santé autochtone* 5 (2009): 42-60. |
| Semaine 7<br>22 octobre | **Bris horaire pour la remise du commentaire critique, première version (30 %)**<br><br>Le professeur est disponible pour des rencontres individuelles. |
| Semaine 8<br>29 octobre | **L'exclusion sociale du handicap**<br><br>Lecture recommandée (mais non strictement obligatoire) :<br>Barbara Arneil, « Disability, Self Image, and Modern Political Theory », *Political Theory* vol. 37, nº 2 (2009): 218-242.<br><br>Lectures complémentaires :<br>Stacy Clifford Simplican. *The Capacity Contract: Intellectual Disability and the Question of Citizenship*. University of Minnesota Press, 2015.<br>*Particulièrement le chapitre 3 : « The Disavowal of Disability in Contemporary Contract Theory », 71-92.<br><br>*Leslie Pickering Francis et Anita Silvers. « Liberalism and Individually Scripted Ideas of the Good: Meeting the Challenge of Dependent Agency ». *Social Theory and Practice* 33, nº 2 (2007): 311-334.<br><br>Daniel Putnam, David Wasserman, Jeffrey Blustein et Adrienne Asch. « Disability and Justice ». Dans *The Stanford Encyclopedia of Philosophy*, édité par Edward N. Zalta, Fall 2019. 2019. https://plato.stanford.edu/archives/fall2019/entries/disability-justice/. |
| Semaine 9<br>5 novembre | **La citoyenneté animale**<br><br>Lecture obligatoire :<br>Sue Donaldson et Will Kymlicka, « Les animaux domestiques citoyens », 145-174. Dans *Zoopolis. Une théorie politique des droits des animaux*, trad. par Pierre Madelin, Alma Éditeur, 2016.<br><br>Lectures complémentaires :<br>Donaldson et Kymlicka (suite), « Les animaux domestiques citoyens », 174-220. |

| | |
|---|---|
| | *Sue Donaldson et Will Kymlicka. « Les bêtes indisciplinées : les animaux citoyens et la menace de la tyrannie ». Trad. par Clara Piraud. *Les Cahiers philosophiques de Strasbourg*, nº 49 (2021): 89-123.<br><br>*Clare Palmer. « Le contrat domestique ». Dans *Philosophie animale : Différence, responsabilité et communauté*, édité par H.-S. Afeissa et J-B. Jeangène Vilmer, traduit par Hicham-Stéphane Afeissa, 333-373. Vrin, 2010. |
| *10 novembre : date limite pour abandonner un cours sans mention d'échec.* | |
| Semaine 10<br>12 novembre | **Le statut de mineur**<br><br>Lecture obligatoire :<br>John Holt. *S'évader de l'enfance. Les besoins et les droits de l'enfant*, chapitres 16 à 18 (pages à venir), Payot, 1976.<br><br>Lectures complémentaires :<br>*Toby Rollo. « Democracy, Agency, and Radical Children's Geographies ». Dans *The Practice of Freedom: Anarchism, Geography, and the Spirit of Revolt*, édité par Richard J. White, Simon Springer et Marcelo Lopes de Souza, 3:235-255. Rowman & Littlefield, 2016.<br><br>*Barbara Arneil. « Becoming Versus Being: A Critical Analysis of the Child in Liberal Theory ». Dans *The Moral and Political Status of Children*, édité par David Archard et Colin M. Macleod, 70-96. Oxford University Press, 2002.<br><br>Ruth Lister. « Why Citizenship: Where, When and How Children? » *Theoretical Inquiries in Law* 8, nº 2 (2007): 693-718. |
| Semaine 11<br>19 novembre | **La désobéissance civile**<br><br>Lecture obligatoire :<br>Peter Singer. « La fin et les moyens ». Dans *Questions d'éthique pratique*, 273-295. Bayard, 1997.<br><br>Lectures complémentaires :<br>*John Rawls, *Théorie de la justice*, 403-431 (sur la désobéissance civile et l'objection de conscience).<br><br>*Candice Delmas. « In Defense of Uncivil Disobedience ». Dans *A Duty to Resist. When Disobedience Should Be Uncivil*, 47-71 Oxford University Press, 2018. |
| Semaine 12<br>26 novembre | **Révision et discussion finale**<br><br>Retour sur les idées marquantes que nous aurons développées au fil de la session.<br><br>Révision pour l'examen théorique. |

| |
|---|
| **Commentaire critique : version finale (30 %)**<br>à remettre le 10 décembre 2021 avant 17 h |
| **Examen théorique (20 %)**<br>à faire en ligne et à remettre le 17 décembre avant 17 h |

## ENGAGEMENT ET RESPONSABILITÉS

Par leur présence en classe au moment convenu par la personne qui enseigne, les étudiant·es deviennent responsables de leur formation en assumant pleinement les tâches exigées dans leur cheminement académique. De plus, par des comportements éthiques et une attitude professionnelle, ils et elles assurent le maintien d'un environnement de travail et d'étude sain et riche, et ce, dans le respect des autres étudiant·es du groupe, des responsables de cours et de l'ensemble de la communauté universitaire.

La Charte des droits et responsabilités des étudiantes et des étudiants peut être consultée à l'adresse : Charte des droits et des responsabilités des étudiantes et des étudiants

Tout acte de plagiat, fraude, copiage, tricherie ou falsification de document commis par une étudiante, un étudiant, de même que toute participation à ces actes ou tentative de les commettre, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation ou dans toute autre circonstance, constituent une infraction au sens de ce règlement.

**Les infractions et les sanctions possibles reliées à ces infractions sont précisées aux articles 2 et 3 du Règlement no 18 sur les infractions de nature académique.**

Vous pouvez également consulter des capsules vidéos sur le site r18.uqam.ca. Celles-ci vous en apprendront davantage sur l'intégrité académique et le R18, tout en vous orientant vers les ressources mises à votre disposition par l'UQAM pour vous aider à éliminer le plagiat de vos travaux.

INFO SPHÈRE

Infosphère est l'un de ces outils indispensables : un guide méthodologique visant à promouvoir les bonnes pratiques en matière de recherche documentaire et de rédaction de travaux. Cet outil vous accompagnera tout au long de vos études et vous permettra d'éviter les pièges du plagiat. Cliquez sur le logo à gauche pour être redirigé vers le site.

## Politique nº 16 visant à prévenir et à combattre le sexisme et les violences à caractère sexuel

Le harcèlement sexuel se définit comme étant un comportement à connotation sexuelle unilatéral et non désiré et consiste en une pression indue exercée sur une personne, soit pour obtenir des faveurs sexuelles, soit pour ridiculiser ses caractéristiques sexuelles.

La Politique nº 16 identifie, notamment, les comportements suivants comme des violences à caractère sexuel :

- la production ou la diffusion d'images ou de vidéos sexuelles explicites et dégradantes, sans motif pédagogique, de recherche, de création ou d'autres fins publiques légitimes;
- les avances verbales ou propositions insistantes à caractère sexuel non désirées;
- la manifestation abusive et non désirée d'intérêt amoureux ou sexuel;
- les commentaires, les allusions, les plaisanteries, les interpellations ou les insultes à caractère sexuel, devant ou en l'absence de la personne visée;
- les actes de voyeurisme ou d'exhibitionnisme;
- le (cyber) harcèlement sexuel;
- la production, la possession ou la diffusion d'images ou de vidéos sexuelles d'une personne sans son consentement;
- les avances non verbales, telles que les avances physiques, les attouchements, les frôlements, les pincements, les baisers non désirés;
- l'agression sexuelle ou la menace d'agression sexuelle;
- l'imposition d'une intimité sexuelle non voulue;
- les promesses de récompense ou les menaces de représailles, implicites ou explicites, liées à la satisfaction ou à la non-satisfaction d'une demande à caractère sexuel.

**Pour plus d'information :**
https://instances.uqam.ca/wp-content/uploads/sites/47/2019/04/Politique_no_16_2.pdf

**Pour obtenir du soutien :**

Pour rencontrer une personne ou faire un signalement :
Bureau d'intervention et de prévention en matière de harcèlement
514 987-3000, poste 0886
Pour la liste des services offerts en matière de violence sexuelle à l'UQAM et à l'extérieur de l'UQAM :
harcelement.uqam.ca

CALACS Trêve pour Elles – point de services UQAM
514 987-0348
calacs@uqam.ca
trevepourelles.org

Service de soutien psychologique (Services à la vie étudiante)
514 987-3185
Local DS-2110

Service de la prévention et de la sécurité
514 987-3131

## Politique nº 44 d'accueil et de soutien des étudiantes, étudiants en situation de handicap

Par sa politique, l'Université reconnait, en toute égalité des chances, sans discrimination ni privilège, aux étudiantes, étudiants en situation de handicap, le droit de bénéficier de l'ensemble des ressources du campus et de la communauté universitaire, afin d'assurer la réussite de leurs projets d'études, et ce, dans les meilleures conditions possibles. L'exercice de ce droit est, par ailleurs, tributaire du cadre réglementaire régissant l'ensemble des activités de l'Université.

Il incombe aux étudiantes, étudiants en situation de handicap de rencontrer les intervenantes, intervenants (conseillères, conseillers à l'accueil et à l'intégration du Service d'accueil et de soutien des étudiantes, étudiants en situation de handicap, professeures, professeurs, chargées de cours, chargés de cours, direction de programmes, associations étudiantes concernées, etc.) qui pourront faciliter leur intégration à la communauté universitaire ou les assister et les soutenir dans la résolution de problèmes particuliers en lien avec les limitations entraînées par leur déficience.

Le Service d'accueil et de soutien aux étudiantes, étudiants en situation de handicap (SASESH) offre des mesures d'aménagement dont peuvent bénéficier certains étudiants. Nous vous recommandons fortement de vous prévaloir des services auxquels vous pourriez avoir droit afin de réussir vos études, sans discrimination. Pour plus d'information, visitez le site de ce service à l'adresse suivante : http://vie-etudiante.uqam.ca/etudiant-situation-handicap/nouvelles-ressources.html et celui de la politique institutionnelle d'accueil et de soutien aux étudiantes, étudiants en situation de handicap : https://instances.uqam.ca/wp-content/uploads/sites/47/2018/05/Politique_no_44.pdf

Vous devez faire connaitre votre situation au SASESH le plus tôt possible :

En personne : 1290, rue Saint-Denis, Pavillon Saint-Denis, local AB-2300
Par téléphone : 514 987-3148
Courriel : situation.handicap@uqam.ca
En ligne : http://vie-etudiante.uqam.ca/